

Des niveaux de violence et un sentiment d'insécurité hétérogènes selon le lieu de résidence

Un lien semble avéré entre le lieu de résidence, le fait d'être victime d'atteintes et celui de ressentir de l'insécurité dans son quartier.

Les résidents de zones urbaines sensibles (ZUS) apparaissent près de 1,5 fois plus victimes d'atteintes dans leur quartier comparés à ceux vivant dans la même commune mais en dehors de ces quartiers (13 % contre 10 %).

Ces taux d'atteintes varient en fonction de l'âge et du sexe du répondant. Quel que soit le lieu de résidence, les jeunes et les femmes sont davantage victimes.

L'insécurité ressentie dans le quartier par les résidents ZUS est 1,5 fois plus élevée comparé à ceux vivant dans la même commune mais en dehors des ZUS (25 % et 13 %) et 3 fois plus par rapport à ceux demeurant dans une commune ne comprenant pas de ZUS (38 %). Cette sensation, plus prégnante chez les jeunes, diminue en fonction de l'âge et diffère selon le sexe.

Le sentiment d'insécurité dans le quartier augmente significativement lorsqu'entre en considération l'expérience de victimation. Comparés aux non victimes, le fait de subir une atteinte dans son quartier fait, parmi les résidents ZUS, doubler la part d'individus ressentant de l'insécurité (66 % et 33 %). Lorsque l'atteinte a lieu en dehors du quartier, ce taux est de 48 %.

(1) Voir l'encadré « Méthodologie » pour la définition des différents espaces.

(2) Les atteintes personnelles abordées dans l'enquête CVS sont au nombre de cinq : les vols avec violences ou menaces, les vols sans violence ni menace, les violences physiques, les menaces et les insultes ou injures. Les actes de délinquance recensés sont ceux ayant touchés les individus au sein de leur quartier. Dans le cas où la victime a subi des atteintes de nature différente, les indicateurs calculés concernent celles qui ont eu lieu dans le quartier.

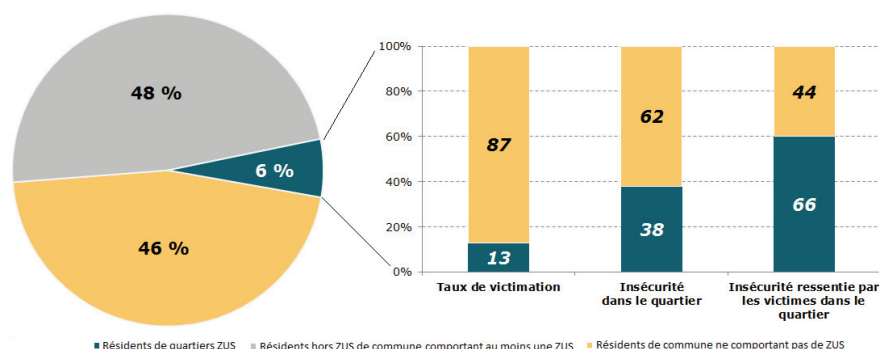
Entre 2007 et 2014, un peu plus de 132 000 personnes âgées de 14 ans et plus ont participé à l'une des huit enquêtes « Cadre de Vie et Sécurité ». Cet échantillon est représentatif des personnes résidant en France métropolitaine sur cette même période.

Les personnes résidant en ZUS¹ ayant participé à l'une des enquêtes représentent en moyenne 6 % de l'ensemble des répondants. Parmi elles, 13 % ont subi une atteinte personnelle² au sein de leur quartier au cours des deux années précédant l'enquête. L'insécurité perçue dans le quartier est plus élevée dans ces espaces, ce sentiment est partagé par 38 % des résidents ZUS. Si l'on tient compte du potentiel vécu de victimation, on constate que ce taux croît de façon significative. Près des deux tiers des habitants de ZUS victimes dans leur quartier avouent se sentir en insécurité en son sein (1).

Des taux de victimation variant selon le lieu de résidence...

Un peu moins d'une personne sur 10 est victime d'atteinte personnelle dans son quartier (8 %). Ce taux fluctue en fonction du lieu d'habitation et peut varier du simple au double. La proportion de résidents de ZUS se déclarant victime d'atteintes dans leur quartier apparaît 2,2 fois plus importante comparée à celle observée chez ceux demeurant dans une commune ne comportant pas de ZUS (13 % contre 6 %). Les individus vivant hors ZUS mais dans une commune comportant au moins une ZUS présentent, quant à eux, un taux de victimation de 10 %.

1 Répartition des répondants selon le lieu de résidence et estimations des taux de victimation et d'insécurité dans le quartier, déclarés par les résidents de ZUS



Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2014, INSEE-ONDRP.
Champ : 14 ans et plus / France Métropolitaine

... mais également en fonction de l'âge...

Quel que soit le lieu de résidence, les jeunes sont davantage victimes d'atteintes dans leur quartier. Même si les taux de victimation diminuent avec l'âge, force est de constater que le nombre de personnes victimes varie selon le lieu de résidence.

Ainsi, 13% des 14-34 ans et 14% des 35-59 ans, résidant en ZUS, ont subi une atteinte dans leur quartier contre 10% des 60 ans et plus. On constate des écarts significatifs entre les 14-34 ans et les 35-59 ans vivant hors ZUS, dans une commune comportant une ZUS qui reconnaissent avoir fait l'objet de violence à proximité leur domicile (12% contre 10%) mais également avec les 60 ans et plus (7% de victimes). Bien que les personnes demeurant dans une commune ne comportant pas de ZUS soient moins victimes d'agression dans leur quartier, on note que les écarts entre les classes d'âges sont plus modérés et donc non significatifs. 7% des 14-34 ans ont subi une atteinte contre 6% chez les 35-59 ans et 4% parmi les 60 ans et plus [2].

... et du sexe de la victime

Bien que les femmes soient plus fréquemment victimes d'atteintes, les écarts homme/femme ont tendance à diminuer selon le lieu de résidence, jusqu'à devenir non significatifs.

Ainsi, parmi les femmes résidant en ZUS, 14% ont subi au moins une atteinte au sein de leur quartier contre 11% chez les hommes. Cette part s'élève à 9% parmi les hommes vivant hors ZUS, dans une commune comportant une ZUS et à 10% chez les femmes. Au sein de la population demeurant dans une commune ne comportant pas de ZUS, les taux de victimation homme/femme sont équivalents, de l'ordre de 6% [3].

L'insécurité dans le quartier plus ressentie chez les résidents de ZUS...

Le lieu de résidence et le sentiment d'insécurité³ ressenti dans le quartier apparaissent fortement liés. La proportion de personnes éprouvant cette sensation est 3 fois plus élevée parmi les résidents de ZUS comparés à ceux vivant dans une commune ne comportant pas de ZUS.

Près de 4 personnes sur 10 résidant en ZUS ressentent de l'insécurité dans leur quartier (38%) contre 1 sur 10 parmi ceux demeurant dans une commune ne comportant pas de ZUS (13%). Cette proportion est de 25% chez les individus vivant hors ZUS, dans une commune comportant une ZUS.

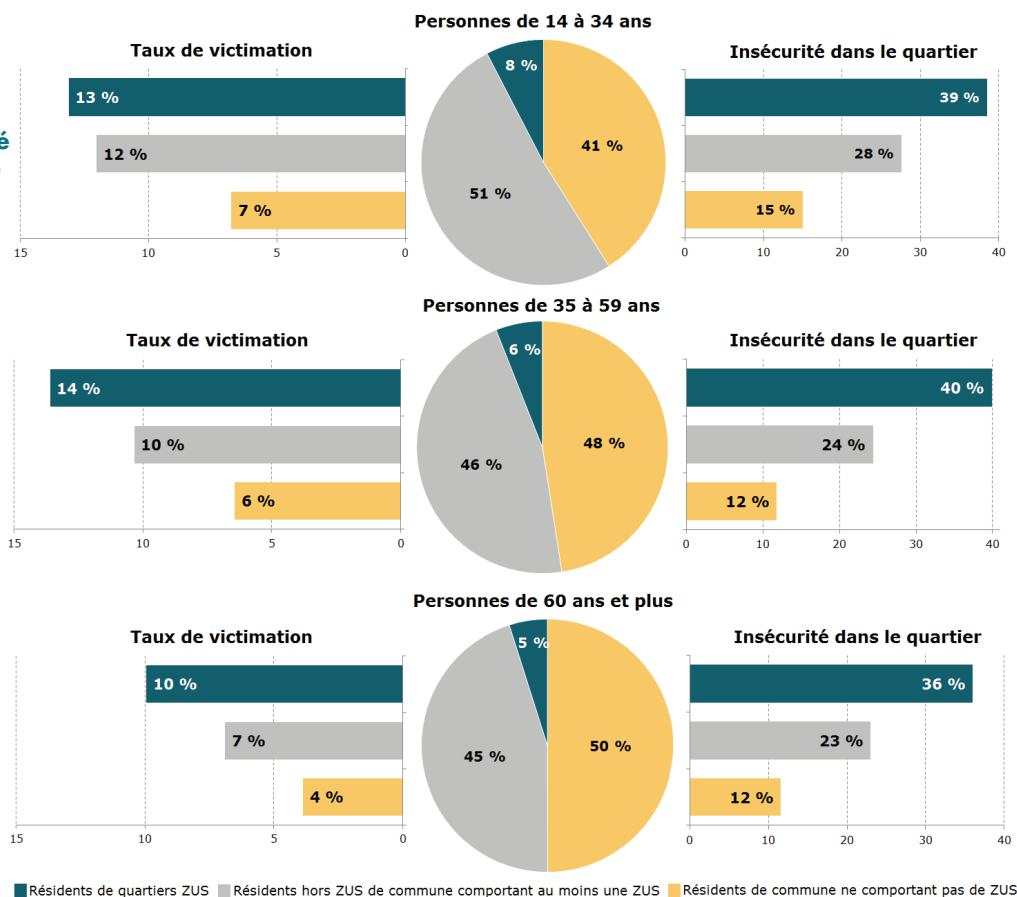
Ce sentiment d'insécurité, plus fort en ZUS, peut s'expliquer de diverses manières. Le fait que les habitants de ces quartiers aient une vision dégradée de leur environnement⁴ fait croître leur sentiment d'insécurité. Une présence accrue des forces de l'ordre diminue la sensation de vulnérabilité alors que son absence renforce les craintes⁵.

... davantage éprouvée par les jeunes...

Le sentiment d'insécurité ressenti dans le quartier, décroît significativement en fonction de l'âge du répondant. Ainsi les jeunes sont davantage préoccupés par les questions de sécurité dans leur quartier, il existe cependant un effet induit par le lieu de résidence.

Comparés aux 14-34 ans vivant hors ZUS, dans une commune comportant une ZUS, ceux résidant au cœur des ZUS perçoivent 1,4 fois plus d'insécurité dans leur quartier (28% contre 39% en ZUS) et 2,6 fois plus par rapport aux jeunes demeurant dans une commune ne comportant pas de ZUS (15%). [2]

2 Structure de population et répartition des taux de victimation subie et du sentiment d'insécurité ressenti dans le quartier - déclinaison par l'âge



Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2014, INSEE-ONDRP.
Champ : 14 ans et plus / France Métropolitaine.

(3) À la question « Vous arrive-t-il de ressentir de l'insécurité dans votre quartier ou village ? », les répondants se positionnent selon une échelle à 4 modalités (souvent/de temps en temps/rarement/jamais). Par commodité, les 3 premières modalités ont été agrégées afin d'obtenir le taux d'insécurité perçue.

(4) LE JEANNIC T., « On pardonne tout à son quartier sauf... l'insécurité, les dégradations et le bruit », Insee Première, n° 1133, Mai 2007.

(5) Rapport de 2014 de l'ONZUS http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/onzus_rapport_2014.pdf, p. 79.

Les 35-59 ans résidant en ZUS ressentent 1,7 fois plus d'insécurité dans leur quartier (40%) comparés à ceux vivant hors ZUS, dans une commune comportant une ZUS (24%) et 12% parmi ceux demeurant dans une commune ne comportant pas de ZUS (- 28 points).

Enfin, l'insécurité est plus prégnante chez les 60 ans et plus résidant en ZUS où 36% déclarent ne pas se sentir en sécurité dans leur quartier contre 23% chez ceux vivant hors ZUS, dans une commune comportant une ZUS et 12% parmi ceux demeurant dans une commune ne comportant pas de ZUS.

... et les femmes

Le sentiment d'insécurité ressenti dans le quartier est plus élevé chez les femmes, qui sont en moyenne 1,5 fois plus nombreuses, comparé aux hommes, à être inquiètes pour leur sécurité. Des études⁶ ont montré que les femmes se sentaient plus vulnérables du fait qu'elles jugent leurs capacités à surmonter le danger comme

étant trop faibles. Elles redoutent ainsi plus fortement le crime. Quel que soit le lieu de résidence, les femmes présentent des taux d'insécurité nettement plus élevés que les hommes.

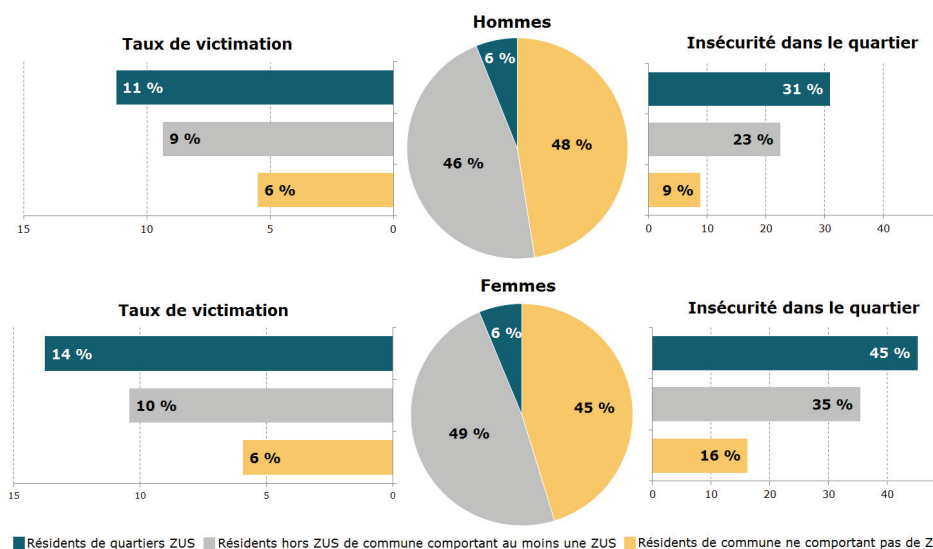
Par ailleurs, résider hors ZUS, dans une commune comportant une ZUS ou au cœur des ZUS fait croître significativement la proportion de personnes se déclarant en insécurité dans leur quartier.

Près de la moitié des femmes résidant en ZUS déclarent ressentir de l'insécurité dans leur quartier (45%) contre un peu plus d'un tiers chez celles vivant hors ZUS, dans une commune comportant une ZUS (35%). Ce sentiment est partagé par près d'un quart des femmes demeurant dans une commune ne comportant pas de ZUS (16%).

Parmi les hommes, 31% de ceux résidant en ZUS déclarent ressentir de l'insécurité dans leur quartier, tandis qu'ils sont un peu moins d'un tiers à partager cette crainte lorsqu'ils vivent hors ZUS, dans une commune comportant une ZUS (23%). Moins de 10% de ceux demeurant dans une commune ne comportant pas de ZUS avouent craindre pour leur sécurité dans leur quartier [3].

3 Structure de population et répartition des taux de victimation subie et du sentiment d'insécurité ressenti dans le quartier - déclinaison par le sexe

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2014, INSEE-ONDRP.
Champ : 14 ans et plus / France Métropolitaine.



L'expérience de victimation vecteur important d'insécurité

Le fait de ressentir de l'insécurité dans son quartier varie, certes, en fonction du lieu d'habitation, de l'âge et du sexe du répondant, mais un autre élément semble davantage déterminant : avoir subi une atteinte dans son quartier. Il accroît significativement le sentiment d'insécurité, et ce, quel que soit son lieu de résidence.

L'effet induit par l'expérience de victimation sur les taux d'insécurité annule celui de l'âge, rendant les écarts non significatifs.

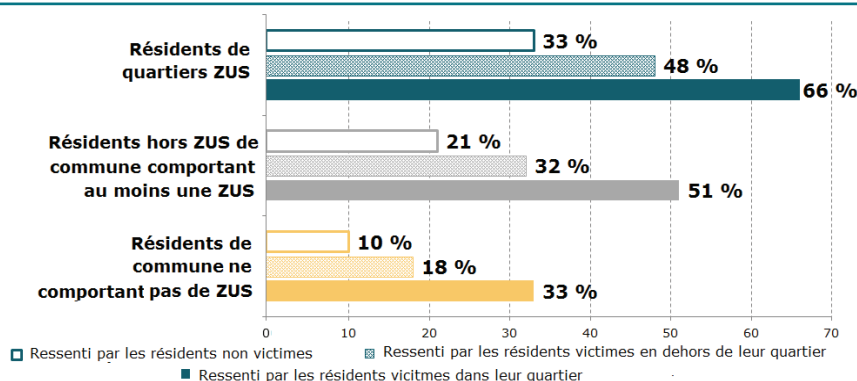
Que l'on soit victime ou non d'atteintes, le sentiment d'insécurité ressenti dans le quartier reste plus élevé parmi les résidents de ZUS. La prise en compte de l'expérience de victimation fait alors doubler

la proportion des personnes déclarant ressentir de l'insécurité. Cette sensation est 2,5 fois plus éprouvée par les personnes vivant hors ZUS, dans une commune comportant une ZUS, victimes d'atteintes dans leur quartier comparé aux non victimes. Parmi les personnes demeurant dans une commune ne comportant pas de ZUS, le fait d'avoir subi une atteinte dans son quartier fait tripler la proportion de personnes qui déclarent ressentir de l'insécurité.

Un tiers des résidents de ZUS non victimes d'atteintes, déclarent ressentir de l'insécurité dans leur quartier (33%). Ce taux est plus élevé de 15 points parmi ceux victimes en dehors de leur quartier où un peu moins d'une personne sur deux ressent de l'insécurité (48%). Cette crainte concerne près de deux tiers des résidents ZUS victimes dans leur quartier (66%) [4].

4 Sentiment d'insécurité dans le quartier en fonction du lieu de résidence et de l'expérience de victimation

Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2014, INSEE-ONDRP.
Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine.



(6) DITTMANN J., « Les causes de la peur : la mesure des sentiments d'insécurité et de la peur du crime en Allemagne et en France », *Déviante et Société*, Mars 2005, n° 29, p. 299-312.

Parmi les personnes vivant hors ZUS, dans une commune comportant une ZUS et n'ayant fait l'objet d'aucune atteinte, 21% se sentent en insécurité dans leur quartier. Ce sentiment est partagé par un peu moins d'un tiers de ces résidents lorsqu'ils ont été victimes en dehors de ce périmètre (32%), ce taux s'élève à 52% quand l'atteinte a eu lieu dans le quartier.

Chez les personnes demeurant dans une commune ne comportant pas de ZUS, une personne sur 10 déclare être en insécurité dans son quartier (11%). Les résidents victimes à l'extérieur de leur quartier sont, quant à eux, près de deux fois plus nombreux à être en accord avec cette déclaration (18%). Les craintes se confirment lorsque l'atteinte s'est déroulée dans le quartier, un tiers des résidents se sentent en insécurité en son sein.

Avoir été victime renforce l'insécurité chez les femmes

Même si les femmes ressentent plus d'insécurité dans leur quartier, le fait d'avoir subi une atteinte en son sein réduit les écarts constatés entre les deux sexes.

La proportion d'hommes ressentant de l'insécurité dans leur quartier croît plus rapidement que celle des femmes une fois le vécu pris en compte. Parmi les hommes résidant en ZUS, ceux victimes dans le quartier déclarent 2,5 fois plus être en insécurité comparés aux non victimes, ce rapport est de 1,5 chez les femmes. Un quart des hommes vivant en ZUS, non victime d'atteintes se disent en insécurité dans leur quartier contre 40% chez les femmes [6].

Le fait d'avoir subi une atteinte dans son quartier fait croître significativement le sentiment d'insécurité. En effet, parmi les résidents ZUS victimes d'atteinte en dehors de leur quartier, 39% des hommes éprouvent de l'insécurité contre 56% chez les femmes.

Lorsque l'atteinte a eu lieu à proximité du domicile, l'insécurité est partagée par 59% des hommes et 71% des femmes.

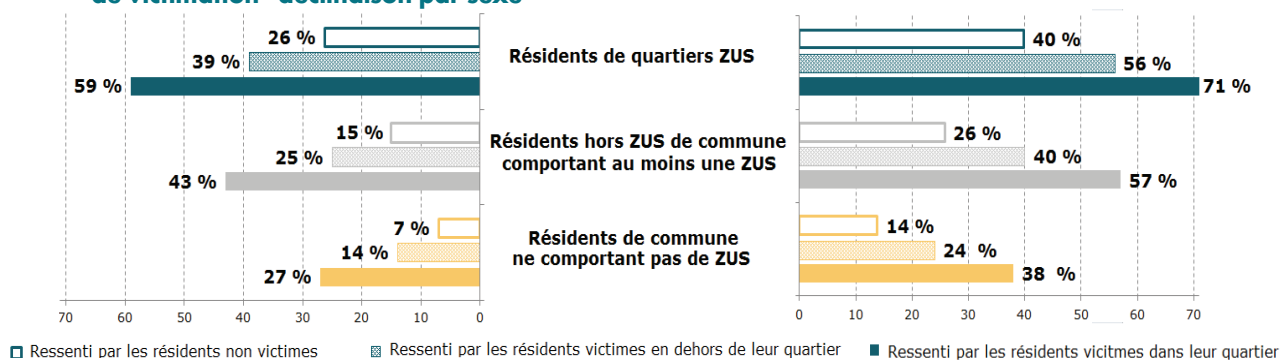
Parmi les personnes vivant hors ZUS, dans une commune comportant une ZUS et n'ayant fait l'objet d'aucune atteinte, 15% des hommes et 26% des femmes ressentent de l'insécurité dans leur quartier. Ce sentiment est partagé par 25% des hommes et 40% des femmes victimes en dehors de ce périmètre, ce taux s'élève à 43% chez les hommes et 57% chez les femmes lorsque l'atteinte a eu lieu dans le quartier.

Chez les personnes demeurant dans une commune ne comportant pas de ZUS, 7% des hommes et 14% des femmes non victimes d'atteintes, déclarent être en insécurité dans leur quartier. Les hommes victimes en dehors du quartier sont 14% à être en accord avec cette déclaration contre un quart des femmes (24%). L'insécurité ressentie est encore plus prégnante chez les personnes victimes dans leur quartier, 27% des hommes et 38% des femmes ne se sentent plus en sécurité dans leur quartier. Les hommes victimes dans leur quartier craignent ainsi 4 fois plus pour eux comparés à ceux non victime. Ce rapport est de 3 chez les femmes.

Possibilités d'approfondissement

La recherche d'éléments explicatifs du sentiment d'insécurité éprouvé à divers échelles s'inscrit dans une réflexion plus large du fait que d'autres aspects peuvent expliquer les variations de celui-ci. Dans le cadre du programme européen « Horizon 2020 », l'ONDRP participe au projet MARGIN⁷ ayant pour but de mesurer, comparer et évaluer les statistiques de la délinquance et de la criminalité en Europe via les données administratives et les enquêtes de victimation afin de mesurer et expliquer le sentiment d'insécurité à divers niveaux.

5 Sentiment d'insécurité dans le quartier en fonction du lieu de résidence et de l'expérience de victimation - déclinaison par sexe



Source : Enquêtes « Cadre de vie et sécurité » 2007 à 2014, INSEE-ONDRP

Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine

Point méthodologique

Le lecteur est invité à consulter les prérequis méthodologiques dans le fichier Excel associé.

Les principaux éléments étant que :

- Les atteintes personnelles regroupent les vols avec violences ou menaces, les vols sans violence ni menace, les violences physiques, les menaces et les insultes ou injures.
- Pour décrire précisément ces phénomènes, les résultats des enquêtes 2007 à 2014, ont été cumulés afin d'obtenir un échantillon de 132000 répondants, représentatif des personnes de 14 ans et plus résidant en France métropolitaine.
- Afin de dissocier les lieux de résidence, nous avons distingué les résidents selon 3 classes : résidents de commune ne comportant pas de ZUS, résidents en dehors des ZUS au sein d'unités urbaines comportant au moins une ZUS et résidents de ZUS.
- À la question « Vous arrive-t-il de ressentir de l'insécurité dans votre quartier ou village ? » 4 modalités de réponse sont proposées. Par commodité, on agrège les 3 premières afin d'obtenir le taux d'insécurité.

(7) Étude réalisée en partenariat avec 2 universités espagnoles (Universitat de Barcelona et Generalitat de Catalunya - Departament d'Interior), une université italienne (Universit  di Milano-Bicocca) et leur groupe Eurocrime, une universit  hongroise (Orsz gos Krimin logiai Int zet) et une universit  anglaise (University College London).